



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

CAT

Question écrite n° 35334

Texte de la question

Mme Bérengère Poletti attire l'attention de Mme la secrétaire d'État aux personnes handicapées sur l'important manque de places en établissements spécialisés dont souffrent les personnes handicapées. Il est nécessaire de remédier à cette situation difficile et ainsi répondre aux besoins et aux demandes de ces parents d'enfants et d'adultes handicapés qui sont en attente de mesures fortes visant à palier ces insuffisances constatées sur l'ensemble du pays, notamment dans le département des Ardennes. En effet, il n'est pas rare de rencontrer des personnes se trouvant sur une liste d'attente d'un centre d'aide par le travail depuis de nombreuses années, l'exemple le plus marquant étant de douze ans. Aussi, elle lui demande de bien vouloir lui indiquer les dispositions qu'elle entend prendre pour remédier à cette situation et savoir si les capacités d'accueil des personnes handicapées seront augmentées dans le département des Ardennes. Si oui, dans quelle mesure.

Données clés

Auteur : [Mme Bérengère Poletti](#)

Circonscription : Ardennes (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 35334

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : personnes handicapées

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 9 mars 2004, page 1764